

Curtil sous Buffières





Curtil de 2006 à 2007

L'année 2006 s'est refermée sur la fin des travaux d'embellissement de la Mairie. De cette opération débutée en 2004, il restait encore une possibilité de subvention à utiliser sur 2006 exclusivement, dans le prolongement de ce qui était commencé. Le conseil municipal a décidé d'affecter ces crédits à la réfection des murs extérieurs de la cour de la mairie sans trop modifier le cachet original de l'ensemble architectural. L'opération « réaménagement Mairie » est maintenant achevée.

2006 a vu la reprise du goudronnage sur les parties de voierie détériorées par la mise en réseau de l'assainissement collectif au Village et aux Jandots ainsi que sur d'autres tronçons usés par le temps.

Au niveau de l'intercommunalité, en 2006, est né un nouveau syndicat : le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), découlant de l'obligation de contrôle de tous systèmes d'assainissement des eaux usées existants sur la commune (publics et privés).

2007 commencera par le recensement de la population et des habitations auquel notre commune est règlementairement soumise cette année.

En plus du fonctionnement municipal traditionnel, deux importants dossiers de futures réalisations retiendront la vigilance du Conseil Municipal en 2007.

L'un, qui aurait dû voir le jour en 2006, consiste en la mise en œuvre sur le territoire de la commune du PDIPR (*Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées*) ou « Balades vertes ». Notre dossier est prêt et attend le feu vert..., simplement, il y a blocage au niveau départemental car, par nature, le PDIPR propose des raccordements balisés entre les communes de telle sorte à réaliser un maillage départemental continu. Or des problèmes se sont présentés sur certaines communes, et par conséquent l'ensemble prend du retard.

L'autre dossier, dont la Mairie n'est pas tout à fait maîtresse de l'avancement, est l'enfouissement des lignes électrique et téléphonique aériennes au Village. L'éclairage public de la commune étant confié à un syndicat d'électrification (SYDEL), la prise en charge de cet aménagement revient au syndicat qui, par conséquent, proposeet dispose...; la commune donne aussi son avis.... Il s'agit donc d'un projet technique et financier plus complexe qu'il n'y paraît; la programmation de cette réalisation est théoriquement fixée en 2007.

Je remercie particulièrement les adjoints, les conseillers municipaux, les responsables associatifs et l'ensemble des habitants, permanents ou en résidence secondaire, qui prennent sur leur temps, pour rendre notre village digne d'une commune accueillante.

Au nom de l'équipe municipale, je présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne santé et de bonne année 2007.

Bernard Durupt, Maire

La distribution d'eau potable



La desserte

La commune de Curtil est desservie en eau potable, avec **30** autres **communes**, par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Guye (SIE de la Guye).En 2005 le Syndicat a desservi **5 920 habitants** en distribuant l'eau auprès de **4 354 abonnés** (*dont 65 à Curtil*

Provenance de l'eau

L'eau distribuée provient des ressources propres au syndicat issues de 3 puits à Salornay sur Guye (770 792 m³ en 2005) complétées par une importation au SIE de l'Arconce (6 279 m³ en 2005)

Exploitation du service

Le service de distribution d'eau est exploité en affermage dont le délégataire est la société SAUR France pour une durée du contrat de 12 ans prenant fin le 31/12/2007.

Les prestations confiées à la société SAUR France sont :

- **Gestion du service** (application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs).
- Gestion des abonnés (facturation).
- Mise en service des branchements
- Entretien des canalisations
- **Renouvellement** des branchements, compteurs, équipements électromécaniques.

Le syndicat conserve la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages, soit le renouvellement et l'entretien des canalisations, des captages et du génie civil.

La distribution d'eau potable

En 2005, le réseau de 395 km de canalisations a permis aux abonnés domestiques de consommer 430 815 m³, soit en moyenne 199 litres par habitant et par jour

Prix de l'eau potable distribuée



Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Un abonné domestique consommant 120 m³ paye 254,37 € en 2006, soit en moyenne 2,12 €/ m³ Sur ce montant 47 % vont à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 33 % au syndicat pour les investissements et 20 % de taxes diverses



L'eau du syndicat auquel notre commune appartient est à consommer sans modération (*et sans gaspillage*). Son abus permet aussi de réduire le recyclage des bouteilles en plastique....

Bonne utilisation de l'eau

Données citées extraites du rapport annuel SIE de la Guye (exercice 2005 publié en 2006).

Le SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

La production des eaux usées de chaque résidence doit règlementairement être retraitée par raccordement à un réseau collectif ou assainissement autonome avant rejet dans le milieu naturel.

Depuis 2006 la loi précise que l'ensemble de l'assainissement collectif <u>et</u> autonome de chaque commune est sous la responsabilité de la mairie. Par conséquent chaque municipalité est tenue de mettre en place, au service des habitants possédant une installation d'assainissement non raccordée à un réseau collectif, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

En réponse à cette contrainte, la Mairie de Curtil a opté pour une gestion par regroupement intercommunal, participant ainsi à la création d'un Syndicat à Vocation Unique (SIVU) ayant pour seul objet la gestion d'un SPANC sur l'ensemble des communes associées. Soit le SIVU – SPANC du Clunisois. Le nombre d'installations intéressées par ce SPANC est estimé, à ce jour, à 3 500 réparties sur 33 communes.

Le SIVU – SPANC du Clunisois a choisi une gestion en régie, ce qui permet à ce syndicat de percevoir des subventions, d'avoir une autonomie pour l'investissement en matériel adapté et l'embauche directe de personnel local.

Le coût de fonctionnement de ce SPANC, après obtention des subventions de mise en place, est à charge des propriétaires concernés (possédant un assainissement autonome) aux tarifs actuels suivants :

- 150 Euros TTC pour l'étude et le contrôle des nouvelles installations (à partir du 1/1/2007, cette l'étude doit être anticipée à toute demande de permis de construire).
- 88 Euros TTC pour la visite des installations existantes qui se réalise en pratique tous les 4 ans.

Tout propriétaire d'une installation autonome devra s'acquitter par voie de perception de la somme de 88 Euros et soumettre son équipement à la visite régulière et obligatoire tous les 4 ans.

La charge des modifications des installations après visites et conseils du SPANC revient au propriétaire. Si des nuisances persistent, après le contrôle du SPANC et que les préconisations proposées ne sont pas réalisées, le Maire, par son pouvoir de police, peut exiger la mise en conformité de l'installation.

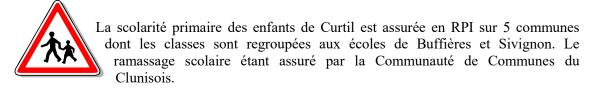


Au 1^{er}/01/07, Curtil compte:

- 19 installations d'assainissement autonome
- 47 installations raccordées au réseau collectif (dont les propriétaires des habitations s'acquittent, pour assurer le bon fonctionnement du réseau collectif et l'amortissement de la lagune de retraitement, d'une redevance indexée sur la quantité d'eau potable consommée).

Le RPI

(Regroupement Pédagogique Intercommunal)



Ci-après les élèves du RPI présentent des moments importants de l'année scolaire écoulée

CP/CE1: deux sorties pour comprendre d'où viennent les aliments:



Vendredi 13 octobre, nous avons rendu visite au boulanzer de Buffières pour qu'il nous explique comment se fabriquent le pain, les croissants et les pains au chocolat. On a aussi mis un peu la main à la pâte et on s'est régalé de tout ce qui avait été préparé.

Mardi 17 octobre, nous sommes allés à la

ferme de Mr et Mme Le Du à Suin pour comprendre comment le lait de la chèvre devient un fromage de chèvre et puis nous avons goûté différents fromages.

Marché de Noël des élèves du RPI Buffières - Sivignon

Grand succès pour le 1^{er} marché de Noël des élèves du RPI, le 7 Décembre à Sivignon où les familles sont venues nombreuses pour acheter des décorations pour le sapin et pour la maison.

Les bénéfices de ce marché permettront l'achat de tapis de gymnastique pour l'école de Buffières et permettront également le financement d'une partie du voyage en Bretagne des élèves de Sivignon



A l'école de la forêt, avec les élèves de la maternelle du RPI

Samedi 10 Juin 2006, les enfants de la maternelle ont invité leurs familles à venir découvrir leur "chemin des cabanes" qui a conduit petits et grands de l'école aux bois communaux de Buffières. À cette occasion chacun a pu exercer ses sens à travers un parcours sensoriel et des jeux éducatifs construits par les enfants, dans le cadre d'un projet "A l'école de la forêt". La matinée s'est terminée par un pique-nique convivial où tout le monde a pu déguster les quiches et tartes apportées par les familles.



La Communauté de Communes du Clunisois et les jeunes

Depuis 2005, la Communauté de Communes du Clunisois s'est engagée dans la réalisation des actions du projet pour l'enfance et la jeunesse de notre territoire

De façon prioritaire, elle a souhaité accompagner les associations gérant les centres de loisirs dans les nouveaux enjeux de notre intercommunalité. Ce soutien apporte une réponse permettant l'accompagnement de nos enfants dans leur développement et répond aux besoins des familles du clunisois en maintenant une offre d'activités et de services.

Parallèlement, des actions à destination des jeunes se sont développées :

- Accompagnement dans leurs loisirs et aide à leur projet personnel avec les clubs jeunes du clunisois.
- Information sur leur orientation scolaire ou professionnelle avec le Relais Info du Clunisois.
 - Accès aux Nouvelles Technologies avec le Cyber Espace du Clunisois.
 - Mise en place du cyber itinérant
- Accès à l'école de musique de manière égalitaire pour tous les jeunes du territoire de la communauté de communes.

Durant l'été 2006, 77 jeunes ont eu l'opportunité d'être acteur de leurs vacances (sorties cinéma, bowling, soirées détente, ateliers artistiques, stages sportifs).

Mais au delà, la Communauté de Communes du Clunisois souhaite qu'ils aient la possibilité de trouver un soutien pour les aider à se construire individuellement et collectivement.



Service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes du Clunisois (03.85.59.13.18.)



... 5 ans déjà!

Oui, en 2001, le comité des fêtes de notre village fut créé à l'initiative de notre regretté Florian PROST.

Suite au succès de la fête du village le 12 août, quelques habitants eurent l'idée de susciter chez nous des activités festives et culturelles pour permettre de créer davantage de liens de sympathie, voire d'amitié, entre les curtijots qui ne sont pas forcément appelés à se rencontrer au quotidien.

5 ans. Voilà une belle occasion pour faire le point et envisager l'avenir de notre association!

Des réalisations diverses maintenant bien connues.

- la randonnée annuelle du 1^{er} mai, mettant en valeur le patrimoine des fours à pain
 - des concerts gratuits dans notre jolie église
 - une fête annuelle d'été sur la petite place
 - des illuminations du 8 décembre à l'initiative de quelques enfants
 - une crèche au lavoir avec un thème différent chaque année
 - et occasionnellement un spectacle ou une activité hivernale ...

Des chiffres qui parlent :



- le nombre des participants augmente régulièrement chaque année
- l'association voit ses membres passer de 21 à 13!

L'objectif est-il atteint ?

Le but premier n'étant pas nécessairement d'attirer le monde extérieur venant d'autres villages, même si on en est très heureux et que c'est bien convivial de créer des liens "hors frontières", à mon sens, l'objectif des origines n'est pas encore atteint, loin de là. Il faudrait que davantage de curtijots, dont les générations les plus jeunes, participent. Sinon, les liens entre nous restent les liens habituels entre les mêmes ...

Qu'en pensez-vous?

Appel aux nouveaux habitants (et aussi aux autres!)



Qui est prêt à donner un peu de temps ? Qui est prêt à participer aux activités ? Qui apportera des idées neuves ?

Espérons que 2007 verra se lever des bonnes volontés!

Actuellement un certain nombre de nouveaux habitants viennent de s'installer chez nous. On serait très heureux si leurs idées pouvaient se joindre à celles des 5 ou 6 habitués et si le travail de préparation et d'animation ne reposait pas que sur moins de 10 personnes ...!

Le président Dominique Olislaeger

Le Club Saint Genest

Une année se termine et une autre recommence, le temps passe et laisse derrière lui les plus jeunes saisons de notre club.

J'en profite pour solliciter tous ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre, ils seront les bienvenus ; nos réunions ont toujours lieu le deuxième jeudi du mois.

Cette fois encore notre tombola s'est bien déroulée.

Nos repas pris ensemble, au restaurant, ou à la salle communale, sont toujours un moment de détente et de convivialité.

Je tiens à remercier l'un des adhérents de notre club pour son succulent pot-au-feu, offert dernièrement.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Leys, en cette fin d'année. Nous assurons sa famille de toute notre sympathie.

La bûche de Noël a conclu cette année et chaque membre s'est vu remettre une friandise.

Je souhaite à tous une bonne et heureuse année

Colette Mieszack. Présidente du Club



La Société de Chasse de Curtil compte 12 membres dont 5 hors commune.

Les chasseurs de la commune soucieux de l'équilibre naturel de certaines espèces piègent et chassent les animaux nuisibles qui s'aventurent sur la commune : n'est –ce pas les ragondins qui venez fouiner dans la digue de la lagune ?

et vous renards qui salivé devant nos canards sauvages assurant le bon fonctionnement de cette même lagune!

Dommage qu'en récompense dame nature soit de moins en moins reconnaissante en gibier traditionnel. La faune sauvage tend à disparaître, il faut en réintroduire par des animaux issus d'élevage. Cependant à Curtil les « bracelets » ou quantités autorisées à chasser sont strictement respectés.



Ragondin tué auprès de la lagune automne 2006

Propos recueillis auprès de Bernard Mazille, Président de la Société de Chasse

Le tri des déchets

Le traitement de l'ensemble des déchets de notre commune est assuré par le SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) de la vallée de la Grosne

Régulièrement le SIRTOM publie un document (l'eco-sirtom) distribué gratuitement aux habitants présentant ses activités et des conseils de tri des déchets.

Le SIRTOM a lancé en 2006 une opération « stop-pub » donnant la possibilité à un habitant, qui en fait le choix, que ne lui soit plus distribué individuellement de la publicité sur support papier par l'apposition d'une étiquette sur sa boîte aux lettres. Ces étiquettes gratuites sont disponibles en Mairie.

En vue de réduire les produits fermentescibles apportés en déchetterie, au printemps prochain le SIRTOM vendra des composteurs individuels en bois au prix de 10 €. Une première commande de 2 000 composteurs est lancée auprès d'un CAT (*Centre d'Aide par le Travail*).



L'Association de Protection de la Vallée de la Noue (APVN)

Il est important de vous parler de l'APVN à l'heure où la protection de l'environnement devient beaucoup plus d'actualité. L'APVN est depuis 2006 officiellement reconnue association de protection de l'environnement sur l'ensemble du département de Saône et Loire, lui permettant ainsi de participer de manière conjointe à l'action des organismes et pouvoirs publics sur ce territoire. Elle compte une centaine d'adhérents répartis sur les communes avoisinant le bassin de la Noue.

Actuellement, l'APVN s'intéresse particulièrement au traitement des déchets, à l'eau, au bruit, aux paysages... Par exemple, l'Association suit le dossier de passage à 2 fois 2 voies de la RCEA. Elle lance en collaboration avec l'Education Nationale et le SIRTOM une action auprès des élèves de primaire (commencée à Brandon) pour promouvoir les bons réflexes avec les déchets ménagers dès le plus jeune âge. La communication grand public constitue une de ses priorités. Elle a par ailleurs entrepris de rencontrer les maires des communes concernées de manière à accroître la pertinence de ses engagements locaux et aboutir, pourquoi pas, à des partenariats.

L'APVN ne néglige pas la convivialité puisque chaque année, elle organise en août le banquet suite à l'assemblée générale, en novembre sa traditionnelle choucroute.

Toutes les bonnes volontés pour faire des nos sites des lieux de vie attrayants et durables sont les bienvenues. Contacts au 03 85 50 29 54 ou 04 73 35 99 76.

Jean GRIZARD, Président

Informations communales diverses

Recensement de la population

Curtil, fait partie des communes françaises dont la population sera recensée en 2007. Cette opération se déroulera du 18 janvier au 17 février 2007. L'agent recenseur, qui vous enquêtera, désigné en Conseil Municipal est

Monsieur Dominique Olislaeger.

Attention, personne d'autre que lui ne peut vous solliciter pour le recensement

Si toutefois une autre personne que l'agent recenseur officiel se présente chez vous, informez immédiatement un conseiller municipal ou la Gendarmerie.

L'agent recenseur, tenu au secret professionnel, vous remettra des questionnaires à remplir (ou proposera de les remplir avec vous)

concernant votre logement et les personnes qui y vivent.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Attention: à partir du 1^{er} janvier 2007 **IMPOTS**

Pour toutes vos démarches concernant :

- l'impôt sur le revenu
- la taxe d'habitation
- les taxes foncières

un seul interlocuteur



BP 52510 24, bd Henri Dunant 71025 Mâcon cedex

Centre des Impôts de Mâcon Cité administrative

Réception du public Du lundi au vendredi 8 h, 30 à 12 h, & 13 h, 30 à 16 h, 30

Tél.: 03 85 22 53 10

Etat – civil 2006

Madame Leys Yvonne née Bonin, domiciliée en résidence secondaire aux Essarts est décédée en décembre.

Elections 2007

Présidentielles : 22 avril & 6 mai 2007 **Législatives**: 10 & 17 juin 2007 Municipales: dates non encore déterminées

Mairie:

Tél./Fax: 03 85 50 26 66 - commune.curtil@wanadoo.fr

Secrétariat :

Mercredi de 9 h. à 12h. & Vendredi de 14 h. à 17 h.

Photos: E. Blondet: Clocher, vue aérienne, fête - D. Dutrion: Chasseurs - B. Durupt: Village - RPI: Elèves